

La Gazette

N° 23 • Janvier 2022

L'Edito du Maire



Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2022, grâce à ce numéro de notre Gazette vous verrez que, malgré le contexte, nous avons tenu, en fin d'année, à maintenir des activités conviviales permettant de recréer quelques liens sociaux entre les habitants et notamment nos aînés et les plus jeunes.

Cependant, au retour des vacances, un nouveau variant nous contraint à user de précautions supplémentaires. C'est pourquoi, j'ai pris la décision, encore une fois, d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. Malgré tout, vous avez reçu une carte de vœux originale dont l'illustration a été réalisée par une jeune habitante de Bourguébus ; vous trouverez son portrait dans ce numéro.

Nous avons aussi eu l'occasion, en décembre, de mettre à l'honneur 3 jeunes bacheliers ayant obtenu une mention très bien, lors de la session du baccalauréat 2021.

Ainsi, nous découvrons régulièrement des talents au sein de notre commune. Les particularités de toutes ces personnes sont leur modestie et leur discrétion. D'ailleurs, n'hésitez pas à nous faire savoir si, dans votre voisinage des personnes qui mériteraient, par

leurs qualités, d'être mises en valeur.

Concernant Caen-la-mer, cette année finalise le projet de territoire et va le voir être mis en place. Ce projet a comme perspectives une vision de la Communauté urbaine à horizon 2030 et l'organisation de nos modes de vie suivant différentes thématiques : attractivité, développement économique, transitions énergétiques, numérique, urbanisation, mobilités, ... Or, les enjeux de la ville centre ne sont évidemment pas les mêmes que ceux des communes du littoral ou celles plus rurales. Il s'agit, dans le même temps, de préserver notre diversité et notre dynamisme quelle que soit notre commune. Pour illustrer cette complexité, la loi nous impose dorénavant de ne plus consommer d'espace agricole. De même, le réchauffement climatique est maintenant une évidence. Notre vision 2030 doit alors prendre en compte ces nouvelles contraintes et ce n'est pas simple. Ce qui est certain, c'est que notre mode de vie demain ne pourra plus être celui d'aujourd'hui.

Pour terminer, permettez-moi de m'associer, à nouveau, au Conseil Municipal et au Conseil Municipal des Jeunes pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2022 à vous et à tous ceux qui vous sont chers. Prenez soin de vous ; prenez soin des autres.

Sébastien FRANCOIS.

Illustrations réalisées par Emilie VOISIN, tirées du livre "La Lune Rouge" et mises à disposition gracieusement par l'illustratrice.

Elisabeth SEINCE
vous accueille en mairie
Arrivée le 1^{er} décembre dernier, Elisabeth est votre nouvel agent d'accueil.



Forte d'une expérience solide dans la fonction publique en tant qu'adjoint administratif depuis plusieurs années, elle a pour missions principales l'accueil et toutes les activités en lien avec le service à la population (état civil, recensement militaire, élections, cimetière,...). Elle vous accueillera en mairie ou répondra à vos questions par téléphone au 02.31.23.10.08 ou par mail (bourguebus.accueil@wanadoo.fr). Nous lui souhaitons la bienvenue !

Informations pratiques

Horaires d'ouverture

Mairie Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 • 12h & 13h30 • 17h
Mercredi 8h30 • 12h
La Poste Lundi, mardi, jeudi et vendredi
13h30 • 17h30
Samedi 9h • 12h

Services administratifs

02 31 23 10 08

Mme Patricia DURAZZO
Mme Charlotte LOUTREUIL
Mme Elisabeth SEINCE
Mme Elise BREARD

Des infos récentes ?

Abonnez-vous à la newsletter en donnant votre adresse mail à : bourguebus.accueil@wanadoo.fr

Pour plus d'informations, consultez le site internet www.bourguebus.fr

Miss France à Bourguébus

Quelques jours avant la fin de son règne, Amandine PETIT, notre Miss France 2021, nous a fait le plaisir de venir officiellement à la rencontre des habitants de Bourguébus, la commune où elle a grandi, le dimanche 5 décembre en fin d'après-midi.

En partenariat avec l'association ACALIB, porteuse de l'Auto Rétro Bourguébus, la Municipalité a organisé un événement autour de sa venue.



Miss France a donc déambulé dans les rues de Bourguébus de 17 h à 17 h 40 à bord d'une DS, ancien véhicule de Jean-Marie GIRAUD, ancien maire de Caen.



Elle a fait une halte à l'EHPAD pour rendre hommage aux résidents ; nous savons à quel point les personnes âgées sont chères à Amandine. Elle a ensuite rejoint M. le Maire sur le perron de la salle des fêtes devant laquelle l'attendaient environ 400 personnes. Elle a fait un beau discours au travers duquel elle a pu remercier notamment les administrés qui lui ont apporté leurs voix lors de son élection et qui l'ont suivie lors de son année de règne.



Photo fournie par Sylvain GOUX

Elle a rappelé à quel point Bourguébus était cher à son cœur ; elle n'a d'ailleurs eu de cesse, sur les plateaux télé, lors d'interviews, de citer son village "Bourguébus est dorénavant la capitale de la France".

Elle a tenu à rendre hommage à sa maman, Nathalie, qui fêtait son anniversaire ce dimanche, tout en rappelant qu'elle avait été élue le jour de l'anniversaire de son papa, Jean-Luc.



Alors même que le Comité Miss France avait donné des consignes très strictes pour préserver Amandine de la Covid, cette dernière a souhaité prendre des photos avec toutes les personnes présentes, faisant le bonheur des plus petits et des plus grands.



Dans le cadre de l'organisation de cet événement, Monsieur le Maire tient à remercier vivement :

- Thierry DELENTE, président de l'association ACALIB, et Pierre-Régis GERMAIN pour la fourniture de véhicules anciens,
- Bertrand GOUBIN de la société GSP Sécurité pour le service d'ordre,
- Eric MAHOT pour l'encadrement et la sécurisation du cortège,
- Dimitry NATIVELLE pour la sonorisation et l'éclairage,
- Stéphane DEVE pour la mise à disposition gratuite de ses photos,
- la dizaine d'élue(s) bénévoles qui ont sécurisé le centre-bourg et orienté les véhicules vers les déviations.

Merci Amandine pour avoir si bien représenté notre commune.

Emilie, artiste-illustratrice



Il nous est parfois permis de rencontrer des petites perles.

Il en est une sur notre commune, en la personne d'Emilie VOISIN, jeune artiste-illustratrice d'à peine 20 ans.

Emilie a toujours vécu à Bourguébus auprès de ses parents et de sa sœur Lilou. Elle a suivi toute sa scolarité à l'école de Bourguébus, puis au collège de Saint-Martin-de-Fontenay. Lorsque l'heure de l'orientation a sonné, il ne lui a pas fallu longtemps pour décider d'intégrer la filière arts appliqués au Lycée Laplace à Caen. Elle y a obtenu son bac avec mention Très Bien. Emilie a toujours eu une âme d'artiste ; elle a pris des cours de dessin à Soliers et à Mézidon, puis à l'ESAM de Caen. Très jeune, sa maman, enseignante, l'a initiée aux arts plastiques et ses parents l'ont emmenée visiter des musées sur Paris. Après son Bac, ses professeurs l'ont naturellement orientée vers une école sur Rouen pour obtenir le Diplôme National des Métiers de l'Art et du Design en graphisme (DNMADE). Mais, Emilie trouvait qu'il manquait des cours d'illustration, son « dada », que la formation était trop orientée vers le design et l'utilisation de logiciels dédiés. Ce qu'elle aime, c'est sentir le crayon ou le pinceau rouler entre ses doigts et glisser sur la feuille. Elle a donc choisi de passer le concours pour intégrer l'année préparatoire à l'entrée de l'école PIVAUT à Rennes, une école de dessin très cotée. A l'issue de l'année de prépa, elle devra passer à nouveau un concours pour intégrer la première année de tronc commun suivie de deux années de spécialisation en illustration, ce qui lui permettra de décrocher sa certification d'illustratrice. Malgré son jeune âge, Emilie a déjà collaboré à quelques projets, notamment au côté d'Anne-Joëlle RICHARD, artiste-peintre du patrimoine et qui se lance dans l'écriture depuis peu. Elle a ainsi illustré la nouvelle fantastique "La lune rouge" qui vient de sortir. Le rêve d'Emilie : devenir illustratrice de livres, en particulier pour la jeunesse, dans l'univers magique, elfique et fantastique. Récemment, la Municipalité lui a proposé d'illustrer la carte de vœux 2022. Vous pouvez retrouver l'intégralité des dessins publiés par Emilie sur son compte Instagram emilievs_art.

Informations municipales

Enfants et Aînés ont fêté Noël

Le week-end des 11 et 12 décembre, les enfants et nos Aînés ont fêté Noël.



Le samedi, 189 enfants (répartis sur deux représentations) ont participé au spectacle de Noël proposé par la Municipalité, "Sapristi, le Père Noël est malade". A l'issue du spectacle très apprécié, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants avec un panier rempli de bonbons, et des photos ont pu être prises dans le traîneau. Chaque enfant est reparti avec un cadeau et le sourire. Le dimanche, a eu lieu le traditionnel repas des Aînés dans la salle des fêtes de Bourguébus. En cette année encore particulière, 47 personnes ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité. C'est avec convivialité et enthousiasme qu'elles ont, en présence d'élus, partagé un repas préparé par Traiteur Ménard et dansé sur des chansons proposées par Jean-Jacques FRANCOISE et son chanteur.



A cette occasion, les doyens de la commune, Monsieur et Madame LEGRIX, ont été mis à l'honneur. Cette année, contexte oblige, en plus des personnes ayant participé au repas, 19 ont fait le choix du menu livré à domicile et 110 ont préféré le colis.

Conseil municipal du 15/12/21

Lors de cette séance, les élus ont validé le règlement intérieur du Concours des Maisons fleuries qui sera mis en place sur notre commune en 2022, sur proposition du CMJ. Ils ont aussi pris connaissance et validé

le projet de PEDT (Projet Educatif Territorial) applicable de 2022 à 2024.

Ils ont, dans le cadre du recensement qui aura lieu prochainement sur notre commune, décidé la création de 4 postes d'agent recenseur et d'un poste de coordinateur et ils ont arrêté leurs conditions de rémunération.

Enfin, ils ont décidé de reconduire le marché avec l'entreprise CONVIVIO dans le cadre de la fourniture des repas de nos écoliers.

Concours des maisons fleuries

Participez au premier concours des maisons et balcons fleuris, organisé par le Conseil municipal des Jeunes.

Vous pouvez vous inscrire gratuitement du 1^{er} février au 31 mars 2022 :

- par mail (clcbnmonchy@wanadoo.fr)
- par téléphone (06.31.51.14.20)
- en remplissant le bulletin téléchargeable sur le site de la commune ou disponible en mairie aux horaires d'ouverture.

Vous devrez préciser vos nom, coordonnées mail et téléphoniques, ainsi que l'adresse du lieu fleuri et la catégorie dans laquelle vous concourez.

Ce concours s'adresse à tous les habitants de la commune, propriétaires ou locataires, qui participent à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie de la commune.

Le jury sera composé de membres du Conseil municipal et du CMJ, de bénévoles et, si possible, d'un professionnel de l'horticulture. Il procédera à l'évaluation du fleurissement entre le 15 juin et le 15 juillet 2022.

Un classement, établi par catégorie, sera rendu public lors de la cérémonie officielle de remise des prix qui aura lieu en octobre 2022. Pour chaque catégorie, les 3 premiers du classement se verront remettre respectivement un bon d'achat de 80 €, 60 € et 40 €. Le règlement est disponible sur demande et sur le site internet de la commune.

Recensement de la population 2022

Cette année, les habitants de la commune de Bourguébus vont être recensés sur la période du 20 janvier au 19 février 2022.

Le recensement de la population est

une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats **anonymés** sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Ces données servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire et permettent d'**ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, ...), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer... A cet effet, nous avons recruté 4 agents recenseurs : Alexia COLLETTE, Roselyne LEBARBIER, Manon LEFEVRE et Ludivine AULNETTE. Faites leur bon accueil.

Votre participation est essentielle. C'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.



Trois bacheliers récompensés

Conformément à la décision prise en Conseil Municipal du 15/03/21, trois jeunes de notre commune ayant obtenu leur baccalauréat avec mention Très Bien se sont vus remettre par M. Bruno MACIEJEWSKI, conseiller municipal, une carte cadeau d'une valeur de 100 €.

Il s'agit de Clémence BLANCHET, Léa DIMANCHE et Raphaël MINNI, qui ont obtenu une moyenne générale supérieure à 16. Une cérémonie de remise a été organisée en leur honneur le 28 décembre en mairie. Malheureusement, en raison de la situation sanitaire, seule Clémence a pu faire le déplacement. Nous leur adressons toutes nos félicitations.



Associations & Services

Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié se réunit un jeudi après-midi sur deux, dans la salle d'activité, rue de la Mairie à Bourguébus.

Prochains rendez-vous, jeudi 6 et jeudi 20 janvier.

Tarif 2€/après-midi.

Venez partager un moment convivial et amical avec nous et apporter de nouvelles idées à notre club.

Contact : Monique HAUSKNOST
02 31 23 12 73

NOUVEAU

Un nouveau salon de beauté à Bourguébus.

Faites-vous plaisir, venez découvrir DKL Nails & Beauty, votre nouveau salon installé 11 bis boulevard des Nations. Diane vous reçoit sur rendez-vous du lundi au samedi, de 9 h à 19 h, dans une ambiance chaleureuse, pour des prestations d'onglerie, soins du regard et soins du visage. Bénéficiez de l'offre découverte de 15 %.

Diane OGILVIE – 06.24.74.93.73

  : dkl_nails_and_beauty

Sur les voies de la liberté

LES BLINDÉS et LES FANTASSINS DANS LA BATAILLE, au sud-est de Caen.



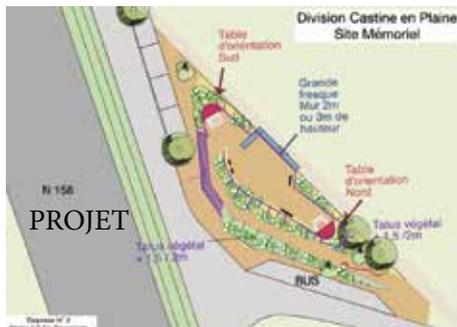
Le comité Goodwood, en association avec le Comité Juno Canada Normandie dans le projet de la célébration du 80^{ème} anniversaire du Débarquement, s'engage dans la réalisation d'un mémorial aux soldats qui ont perdu la vie dans cette bataille. Ils souhaitent ainsi poursuivre la transmission de mémoire d'une nouvelle façon en recherchant la

visibilité pour le grand public, afin de ne pas oublier les milliers de jeunes engagés dans la libération de la Normandie, ce dont les cimetières militaires sont les témoins.

Les buts sont aussi bien de relier le site des batailles, dont certains présentent un intérêt touristique fort, que d'engager une action pédagogique d'information et de transmission de la mémoire à la jeunesse.

De nombreuses démarches et négociations sont menées tant auprès d'organismes officiels de l'Etat, d'organismes officiels étrangers qu'auprès de structures et d'organismes locaux afin de couvrir ce budget. La « commission RN 158 » a été créée, au sein du comité Goodwood pour suivre le déroulement du projet. Elle est composée de membres du bureau et d'élus locaux.

Ce site mémorial sera implanté le long de la RN 158 sur le territoire de Tilly-la-Campagne (Crête de Bourguébus/Verrière), commune de Castine-en-Plaine. Il est envisagé la mise en place d'une butte de 1,5 à 2 mètres de hauteur, avec rampe d'accès handicapés, escalier, mur avec fresques faites par les enfants des écoles, 2 tables d'orientation et mâts pour les drapeaux. Un parking pour les bus, un parking pour les véhicules particuliers et, bien entendu, un parking PMR seront agencés (cf. esquisse).



Pour la réalisation des fresques sur le mur, les élèves des classes de CM1 et CM2 des communes adhérentes seront sollicités. Ils seront épaulés, dans cette tâche, par les étudiants de l'Ecole Brasard de Caen (Ecole design graphique et animation 3D). Il avait été question, il y a quelques temps, d'exposer un vrai char Sherman sur le terrain de ce site mémorial, malheureusement son achat et surtout son entretien auraient pris

une place trop importante dans le budget. C'est pour cela que l'implantation de silhouettes est envisagée.

De nombreuses démarches administratives, financières et logistiques sont encore à accomplir dans la réalisation de ce projet auquel Bourguébus apporte tout son soutien.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

05/09/2021 - ROBILLARD Tom
23/09/2021 - MAESEN Noa
24/09/2021 - HAMBLI Nahil
21/10/2021 - MATEOS Jules
25/10/2021 - GUÉRIN Noam
06/11/2021 - LE PAULMIER PAGNY Manon
20/11/2021 - FRANCOIS Malo
03/12/2021 - BALHAWAN Camille
09/12/2021 - MARTINET Nathan
17/12/2021 - TELILANI Noûr

DÉCÈS :

19/10/2021 - CAUVET Gisèle
veuve BOUET
21/11/2021 - CONTRERAS Daniel
19/12/2021 - HENRY Jacqueline
veuve LEBOEUF

MARIAGES:

04/09/2021 - FORIN Dorothée /
PAYPE Christophe
11/09/2021 - FLABEL Stéphane /
LEFRANC Maryline
25/09/2021 - AIT YATA Karima /
PLANCHAIS Clément

Inscription sur les listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au :

- mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr (joindre un justificatif d'identité et un justificatif de domicile numérisés)
- vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.